

**Décision portant nomination du directeur intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales du Loir et Cher ;

DECIDE

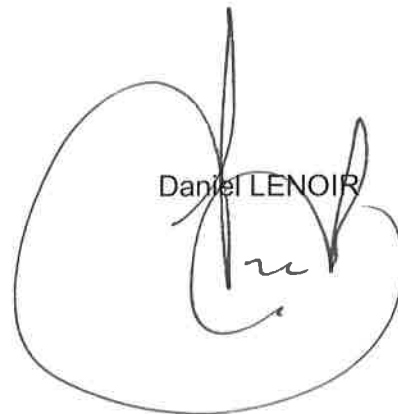
Article 1 : Madame Mathilde ROUSSEAU, née le 22/01/1984 à Saint Doulchard (18), est nommée en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} août 2017, jusqu'à la prise de fonction du nouveau directeur et au plus tard jusqu'au 31 janvier 2018.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr

Fait à Paris le **14 JUIN 2017**

Daniel LENOIR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel LENOIR', is written over a large, faint circular stamp or watermark. The signature is stylized and includes a small flourish at the end.